



LE JOURNAL DE LA VENDEE

Numéro spécial

Les **Vendéopôles** : Fers de lance de l'économie vendéenne



Chaque Vendéen qui crée ou développe son entreprise dans notre département enrichit la Vendée.

De même, chaque nouvelle entreprise qui s'installe en Vendée produit de la valeur ajoutée et des emplois. C'est le constat simple qui, en 1992, nous a poussés à innover en créant un nouveau concept : les vendéopôles. Avec ces parcs d'activité haut de gamme, nous poursuivons deux objectifs : créer des zones qui concilient le développement éco-



nomique et la préservation du territoire ; constituer des pôles d'attractivité qui donnent aux entrepreneurs vendéens les moyens de se développer en Vendée, et aux entreprises extérieures l'envie de s'implanter dans notre département. Dix ans après le début de l'aventure, le succès est au rendez-vous. Et dans quelle mesure ! Nos vendéopôles, qui se sont remplis en un temps record, font l'unanimité et constituent la meilleure réponse aux problèmes actuels de l'emploi. En lançant la deuxième génération de vendéopôles, nous souhaitons que tous les Vendéens profitent de la manne économique engendrée par ces parcs d'activités à la vendéenne. Car l'équilibre du territoire est

pour le Conseil Général un souci quotidien, qui s'exerce dans tous les domaines : désenclavement routier et numérique, décentralisation culturelle, défense du service public et des moyens de transport... La Vendée a réussi le pari d'un développement harmonieux, qui profite à tous et ne laisse aucune zone en arrière sur le chemin de la croissance et du progrès. C'est tout le sens de ces Vendéopôles, qui constituent un maillage efficace pour l'économie et les emplois de la Vendée.

Philippe de Villiers
Président du Conseil Général de la Vendée

Vendéopôles : Fers de lance de l'économie vendéenne

Parcs d'activités lancés dans les années 90 par le Conseil Général, les vendéopôles ont rempli tous leurs objectifs en accueillant plus de cent entreprises sur cinq sites. Un véritable tour de force appelé à se poursuivre puisque sept nouveaux vendéopôles s'apprêtent à achever le maillage économique de la Vendée.

Une entreprise pour dix-sept habitants, une zone industrielle par commune et un taux de chômage très en dessous de la moyenne nationale... L'économie vendéenne ne cesse de battre des records. Figures de proue de cette réussite, les vendéopôles, véritables parcs d'activités à la vendéenne : à la campagne avec au minimum 30% d'espaces verts, proches des grands axes routiers qui sillonnent désormais la Vendée et notamment des deux autoroutes, et dotés des moyens de communication dignes des plus grandes agglomérations... Dans ces

vendéopôles, les entreprises bénéficient de tous les avantages des plus grandes métropoles en étant logées dans des écrans de verdure... "Ce qui est impressionnant en Vendée", témoignait un chef d'entreprise de passage dans notre département, "c'est que l'on passe d'une zone d'activités à une zone d'habitation sans s'en rendre compte".

4 500 employés...

Lancés dans les années 90 par le Conseil Général, les cinq premiers ven-

déopôles ont été un véritable succès : 110 entreprises s'y sont installées offrant du travail à 4 000 personnes. Les Vendéens ont bien sûr pu profiter de ces ascenseurs économiques mis à leur disposition : c'est le cas de Beneteau, la Boulangerie, Arrivé, Yves Cougnaud... Mais la force de ces vendéopôles a été d'attirer également des joyaux de l'économie française comme Louis Vuitton, Leader Price, Transport Frigorifique Européen ou Ponroy Santé. Uniques en France, ces cinq vendéopôles sont aujourd'hui quasiment entièrement

remplis. C'est pourquoi, en 2003, le Conseil Général a lancé la construction d'une nouvelle génération de vendéopôles qui vont achever de couvrir l'ensemble du département. Forts de l'expérience de leurs aînés, ces nouveaux parcs d'activités, qui ont déjà permis de créer 500 emplois, n'ont pas mis longtemps à se faire connaître... Ainsi, aux Herbiers, la Société Système U s'installe sur une parcelle de vingt-deux hectares : le plus gros permis de construire jamais signé en Vendée !

La nouvelle génération

Sept nouveaux Vendéopôles sortent de terre



Déjà trois vendéopôles de la nouvelle génération ont commencé à accueillir des entreprises. Les quatre autres devraient ouvrir leurs portes dans les deux prochaines années.

Depuis 2003, le Conseil Général s'est lancé dans la mise en place de sept nouveaux vendéopôles qui permettront de créer un véritable maillage vendéen. Déjà trois d'entre eux, au bord des autoroutes, ont débuté leur commercialisation : Haut Bocage aux Herbiers, Vendée Centre à Bournezeau et Sud Vendée à Fontenay. Et, surfant sur le succès de la première génération tout en profitant de l'important travail de prospection réalisé par Vendée Expansion, ces nouveaux parcs d'activités n'ont pas tardé à attirer des entreprises. Le plus spectaculaire restant les vingt-deux hectares achetés par Système U aux Herbiers qui devrait recruter cette année 200 employés. Pour faire face à cet engouement trois antennes vont être créées pour ce vendéopôle : la Verrie, Pouzauges et Saint Fulgent. Déjà sept entreprises ont également rejoint Bournezeau, et Fontenay vient d'inaugurer l'arrivée sur ses terres du centre d'appel EOS qui créera quatre-vingt postes cette année. Les quatre autres vendéopôles, qui se répartiront dans l'ouest vendéen,

sortent peu à peu de terre. Des sites stratégiques sont choisis et aménagés pour pouvoir accueillir dans les années à venir des dizaines d'entreprises. Plus éloignés des autoroutes, ces vendéopôles s'élèveront à proximité des grands axes routiers vendéens et permettront de développer des activités plus spécialisées liées à la côte par exemple... A noter que pour le nord-ouest vendéen deux sites seront ouverts (Bois de Céné et Givrand) tout comme pour le littoral (Château d'Olonne et Talmont-Saint-Hilaire).

Des Vendéopôles accueillants Services compris !

C'est l'une des clefs de la réussite des vendéopôles : proposer de nombreux services communs aux entreprises réunies sur un même parc : traitement des eaux, réseaux de télécommunication, éclairage public et signalisation... De plus en plus, des services de restauration et d'hébergement se développent également dans les vendéopôles. D'abord destinés aux entreprises, ils permettent aux personnes en déplacement, commerciaux ou sous-traitants par exemple, de se loger

et, à tous, de se restaurer sur place. Ainsi, des projets d'hôtels-restaurants sont à l'étude pour les vendéopôles de Fontenay et de Boufféré. Mais dans ce domaine, le vendéopôle de Sainte Hermine est le plus avancé. On y trouve aujourd'hui un restaurant inter-entreprises, un restaurant gastronomique et un hôtel grill également ouvert le soir et le week-end pour accueillir aussi les voyageurs de passage sur l'A83. Enfin, une crèche a également ouvert sur ce vendéopôle : un service supplémentaire bien utile !



Gilles Fonteneau

"A la sortie de l'autoroute, les clients nous repèrent à l'odeur de brioche"

Gilles Fonteneau est l'un des premiers entrepreneurs à avoir choisi de s'installer sur un vendéopôle. Soixante-dix personnes travaillent aujourd'hui dans son unité de 6 400 m², au coeur du vendéopôle Vendée Sud Loire

C'est le 3 mars 1977 que le jeune boulanger Gilles Fonteneau achète une boulangerie pâtisserie artisanale à Chavagnes-en-Paillers. Accompagné de sa femme et passionné par son métier, il s'investit à corps perdu et se prend même au jeu de la grande distribution en commercialisant ses produits. Bien lui en a pris car c'est le début de l'épopée de la "Brioche Vendéenne". Le jeune couple surfe sur la vague, créant dès 1983 sa propre entreprise de 200 m² à La Copechagnière. Les années passent, l'entreprise grandit, se concentre sur la grande distribution et doit un jour choisir un nouveau site...

6 400 m² sur Vendée Sud Loire

"Il n'était plus possible de nous développer dans le bourg de la Copechagnière", explique

Gilles Fonteneau. "Depuis le début, j'étais attiré par le vendéopôle de Boufféré qui commençait à peine à être commercialisé. Je voulais m'affranchir de l'image de petite PME du Bocage". C'est ainsi qu'après maintes hésitations, les Fonteneau se lancent en 1999 dans une décentralisation de leur usine. "Nous gardons les 2 200 m² de la Copechagnière, que nous venons juste de moderniser, parce que nous y sommes attachés et que c'est un outil qui nous permet de faire nos petites séries, comme les galettes des rois, et de créer de nouveaux produits. Mais les 6 400 m² de Boufféré sont essentiels : nous y faisons nos grandes séries vendues toute l'année et, surtout, ce nouveau site donne une image positive de notre entreprise. Quand ils sortent de l'autoroute, nos clients peuvent quasiment nous retrouver à l'odeur de la brioche..."

Un emplacement stratégique

Bénéficiant d'une façade donnant sur l'A83, proche de Nantes et de La Roche-sur-Yon, Gilles Fonteneau se félicite encore de ce positionnement stratégique : "Nous sommes

vus tous les jours par nos clients et nos fournisseurs". Pour eux, la sécurité est optimale : "Une trentaine de camions transite chaque jour sur notre site, sur les routes du vendéopôle en parfait état et avec une signalétique irréprochable. Nous sommes vraiment dans un site magnifique, avec de l'espace pour nous agrandir et des voisins avec qui nous sommes en relation comme Imprimédia ou Vendée Automation. Nous bénéficions également de l'accès au restaurant d'entreprise de Microcar. L'implantation prochaine d'un hôtel-restaurant dans ce vendéopôle sera un plus appréciable pour les commerciaux, les clients..." Et, l'épopée de la brioche vendéenne étant loin de toucher à sa fin, les projets ne manquent pas : "Nous avions acheté la première parcelle de cette partie du vendéopôle et nous venons d'acquérir la dernière..."



Quelques chiffres

- Taille minimum d'un vendéopôle : 40 hectares, dont au moins 12 réservés aux espaces verts (30%)
- Nombre de vendéopôles à terme : 12
- Pourcentage des chefs d'entreprises pour qui l'emplacement est primordial : 90
- Soutien financier du département par vendéopôle : de 1 à 1,5 millions d'euros
- 5 vendéopôles de première génération : 100 entreprises, 90 bâtiments construits soit 260 000 m², 4 000 emplois
- 7 vendéopôles de seconde génération dont 3 déjà en cours de commercialisation (déjà 9 entreprises installées, 10 en projet et 500 emplois créés)

Des écrans de verdure pour accueillir les vendéopôles

Instruments économiques sans équivalent, les vendéopôles contribuent également à l'aménagement du territoire...

L'une de nos plus grandes satisfactions est de savoir qu'aujourd'hui, des habitants de Montaigu viennent se promener le dimanche à Boufféré... dans les allées et les chemins du parc d'activités", sourit Philippe de Villiers. Et en effet, les vendéopôles de première génération, qui ont fait le plein d'entreprises, regorgent d'arbres et d'arbustes et sont traversés par des chemins propices à la balade. "C'est une manière d'associer la population locale avec le monde économique... Les habitants savent ce qui se passe dans les vendéopôles et profitent de leur paysage". Le

souci environnemental est en effet une des caractéristiques qui a largement contribué au succès des vendéopôles. La charte prévoit en effet qu'un minimum de 30% de la surface de chaque parc soit réservé au paysage : champs, étangs, surfaces boisées ou agricoles... tout est permis !

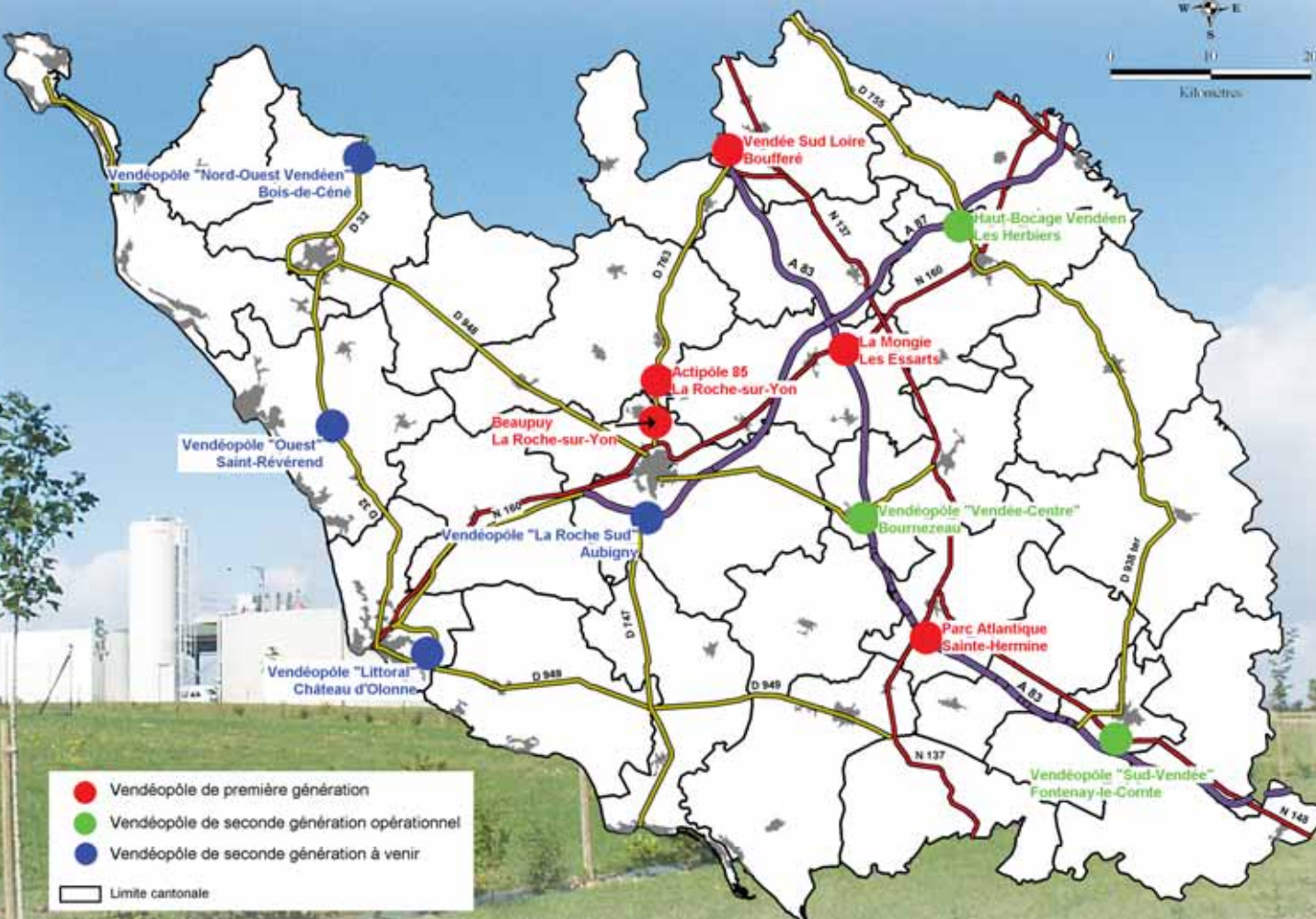
Répartition des richesses

Si chaque vendéopôle participe à l'aménagement du territoire qui l'accueille, la carte des vendéopôles a aussi été étudiée pour que la Vendée soit équipée de manière homogène. La deuxième génération de sept vendéopôles permettra ainsi d'équilibrer la répartition de ces parcs d'activités de luxe en créant un véritable maillage économique. Et



pour que les richesses engendrées par ces parcs d'activités soient partagées, le Conseil Général a voulu que les vendéopôles soient gérés par un ensemble de communes et de cantons. C'est également un service rendu aux entreprises : elles ne se placent plus sur la commune la moins chère mais à l'endroit le plus stratégique !

Les Vendéopôles constituent un véritable maillage économique



Système U Le plus gros permis de construire vendéen !

En février 2005 la gigantesque plate-forme Système U des Herbiers va entrer en action avec 200 salariés. Retour sur un choix stratégique en faveur d'un vendéopôle nouvelle génération.

C'est dans une ambiance familiale que le président de la centrale régionale Système U Ouest, Yves Petitpas, entouré d'une dizaine d'administrateurs vendéens (propriétaires de surfaces de vente) est venu en février 2003 présenter son gigantesque projet de plate-forme. « Le vendéopôle des Herbiers est dans la zone idéale où nous souhaitons nous installer. Le dynamisme du Conseil Général, qui a réduit au maximum les délais et nous a proposé tout de suite une parcelle d'un seul tenant proche d'une autoroute, a rapidement confirmé ce choix ». Dans cette nouvelle plate-forme



seront entreposés des produits textiles, hifi, électroménager et télé pour toute la France et le bazar saisonnier du Grand Ouest.

Extension à la Verrie

Alain Roquefelte, directeur général de l'exploitation commerciale, poursuivait : "Ce sera sûrement le premier entrepôt de France en termes de capacité de stockage. Dix millions de colis seront manipulés chaque année et les palettes pourront être rangées jusqu'à 10,50 mètres de haut. Nos

équipements seront au top : tous les employés recevront leurs commandes soit par ordinateur soit par radio vocale. Notre objectif est le zéro papier." Ce gigantesque entrepôt reçoit la palme du plus important permis de construire jamais déposé en Vendée ! En investissant vingt-deux hectares du nouveau vendéopôle, Système U le remplit à moitié... C'est en raison de cet engouement pour le jeune parc d'activités que le Conseil Général a lancé la création d'une extension à la Verrie, dans le canton de Mortagne-sur-Sèvre.

INFOS

Ces routes qui ont changé la vie des entrepreneurs

En quinze ans, la Vendée a su rattraper son retard routier et même prendre une longueur d'avance... De vingt kilomètres de 2x2 voies en 1989, le département est passé à trois cents en 2004, créant un maillage serré assurant à tous les Vendéens d'être à moins de vingt kilomètres d'une voie rapide. Rien qu'en 2004, treize ouvertures de routes, de nouvelles 2x2 voies ou de contournements ont eu lieu en Vendée. C'est autour de ces grands axes que les vendéopôles sont implantés. Et particulièrement aux abords des deux autoroutes qui traversent la Vendée et se croisent désormais en son cœur : l'A83, arrivant de Nantes et allant à Bordeaux, et l'A87, qui arrive de Paris et se termine depuis ce mois de janvier, à La Roche-sur-Yon. Cinq vendéopôles ont été construits sur des sorties de ces autoroutes : Les Herbiers et Bournezeau sur l'A87 ainsi que Boufféré, Les Essarts et Fontenay-le-Comte sur l'A83... Toutes les entreprises implantées sur ces vendéopôles peuvent rejoindre la Roche, Paris, Nantes ou Bordeaux sans un feu ni un stop !

La Vendée : premier département 100% haut débit

Le désenclavement routier du département aura duré quinze ans... Pour le numérique, la Vendée accomplit le même exploit en seulement un an : en juillet 2005, toutes les entreprises vendéennes pourront se connecter au haut débit ! Le Conseil Général a en effet réussi un véritable tour de force puisque, en 2004, trois entreprises ont accepté d'implanter leurs réseaux pour couvrir la totalité de la Vendée. Pour les vendéopôles, des solutions encore plus techniques et performantes ont été mises en place. Les chefs d'entreprises auront en effet la possibilité de choisir du très haut débit avec la technologie Wimax : service haut débit pour les clients et les salariés, lignes de vidéosurveillance, visioconférences, paiements par carte sécurisée, communications téléphoniques... Les applications ne manquent pas. La Vendée est le premier département rural français à proposer un tel service à toutes ses entreprises !



Les logisticiens se tournent vers la Vendée...

La logistique donne une valeur ajoutée très importante aux produits... Une bonne logistique sur un produit français peut lui permettre de rester compétitif face à un produit fabriqué dans un autre pays à moindre coût ! Et la clef de la réussite d'une plate-forme logistique est son emplacement. C'est pourquoi nos vendéopôles, situés aux abords des autoroutes et en plein centre de la façade atlantique, attirent de plus en plus de plates-formes logistiques... Pour la grande distribution (Système U, Leader Price), pour des traiteurs qui chaque jour distribuent des produits frais (Daniel Dessaint), pour des transporteurs de cargaisons frigorifiques (TFE), pour des fabricants de pièces de rechange automobiles (OPAL)...

Interview : Wilfrid Montassier, Président de Vendée Expansion.

Quels étaient vos objectifs en créant les vendéopôles ?

Au moment où démarrait en Vendée le vaste programme de désenclavement routier et où l'économie vendéenne était touchée par des restructurations dans des secteurs stratégiques (cuir et textile notamment), le but premier était de se donner des infrastructures efficaces pour soutenir le développement économique de la Vendée. D'où les critères retenus pour leur implantation : positionnement stratégique sur les échangeurs autoroutiers et les 2 x 2 voies, surface minimum, équipement haut de gamme, signalétique, traitement des effluents, entretien, etc.

Comment est-on parvenu à attirer autant d'entreprises extérieures, et pas les moins connues, en Vendée ?

Les vendéopôles sont les vitrines de notre économie. A ce titre, ils sont visités de plus en plus souvent par les responsables politiques et économiques d'autres territoires qui souhaitent s'en inspirer. De la même manière, ils ont été l'instrument privilégié pour attirer et implanter des entreprises extérieures parmi les plus prestigieuses : Louis Vuitton, Ponroy Santé, EOS Contact Center, Transports Frigorifiques Européens, Leader Price... Tous ces décideurs et ces acteurs ont adhéré à l'image véhiculée par les vendéopôles - dynamisme, modernité, bien être environnemental - ainsi qu'aux avantages pratiques très concrets qu'ils proposent : accès, efficacité logistique, équipement haut de gamme, grandes

parcelles disponibles. Les entreprises s'approprient ces éléments matériels et immatériels, soit pour en tirer profit pour leur propre image d'entreprise vers l'extérieur (cas de Ponroy Santé par exemple), soit pour en faire profiter leurs salariés et mieux atteindre ainsi leurs objectifs de qualité (cas de Louis Vuitton par exemple). Vendée Expansion, artisan de la politique de prospection économique départementale, s'est servi des vendéopôles comme d'un formidable levier de communication et d'attractivité de la Vendée, y compris pour attirer des entreprises implantées hors des vendéopôles.

Quels soutiens trouve une entreprise qui veut s'installer sur un vendéopôle auprès de Vendée Expansion ?

Une entreprise qui a un projet de développement, porteur d'innovation, créateur d'emplois ou de richesses, reçoit de Vendée Expansion, qu'elle soit vendéenne ou non, qu'elle s'implante ou non sur un vendéopôle, strictement le même soutien. Vendée Expansion est aux côtés de tous les investisseurs, publics ou privés, qui œuvrent pour le développement économique de la Vendée. Ce soutien peut prendre la

forme d'une assistance technique (aménagement d'un vendéopôle ou d'une zone artisanale pour une collectivité, ingénierie d'un bâtiment industriel pour une entreprise), d'une aide à la recherche d'aides économiques et du montage des dossiers, d'un conseil financier, d'une assistance à la recherche de terrain et à la négociation foncière, etc. Chaque nouveau projet possède ses propres contraintes et c'est la raison pour laquelle le soutien apporté par Vendée Expansion est toujours personnalisé et adapté aux besoins précis de l'investisseur ou du porteur de projet.

Qu'attendez-vous des sept vendéopôles de nouvelle génération ?

La première génération des vendéopôles est un succès incontestable : 4 000 emplois implantés, 100 entreprises, plus de 2 millions de m² vendus, 260 000 m² de bâtiments construits... La deuxième génération doit amplifier ces résultats, tout en portant l'accent sur la notion d'aménagement du territoire. C'est la raison pour laquelle la deuxième génération de vendéopôles s'implante sur des territoires plus périphériques, pour que le développement économique engendré par nos parcs profite à toute la Vendée. Les vendéopôles, outil d'aménagement du territoire, contribuent ainsi au renforcement des solidarités intercommunales. A l'achèvement du programme de la deuxième génération, ce seront 90 % des communes du département qui seront rattachées à un vendéopôle.



Les Chefs d'entreprises unanimes

Jean-Paul Dubreuil, PDG du groupe Dubreuil (Actipôle à la Roche / La Mongie aux Essarts)

Nous nous sommes installés sur des vendéopôles parce qu'ils étaient placés à des endroits stratégiques : Actipôle, à quelques minutes de La Roche et sur la quatre voies Nantes/La Roche et la Mongie, aux Essarts, au centre géographique de nos activités et à deux pas du noeud autoroutier. A chaque fois, nous avons en plus une excellente visibilité."



Valérie Gourmel, Gérante de I.D.E.M.85 (La Mongie aux Essarts)



Nous n'avons pas du tout la même image que sur d'autres parcs : ici, nous avons un site accueillant, convivial, dans la nature, propre, bien entretenu... Pour nous qui employons des personnes handicapées, c'est l'en-

droit le mieux adapté. Le Conseil Général, qui nous aide durant les cinq premières années de notre installation, nous a beaucoup soutenu dans notre projet et dans notre extension. Nous avons eu affaire à des interlocuteurs compétents, à l'écoute et prêts à s'investir pour que notre projet aboutisse le plus rapidement. On ne s'imaginait pas partir ailleurs."

Antoine Fouchard, Directeur Général Délégué de Microcar (Vendée Sud Loire à Boufféré)

En 2000, nous avons choisi d'implanter notre siège social et notre société industrielle sur ce parc d'activités pour deux raisons : le groupe Beneteau, auquel nous appartenons, dispose d'un



ancrage fort en Vendée et ce parc était le mieux construit. Aujourd'hui nous ne regrettons rien. Nous sommes sur l'autoroute Nantes/Bordeaux et proche de l'aéroport Nantes Atlantique. Nous avons ici une qualité de vie non négligeable et des infrastructures idéales... On ne voit que des côtés positifs à cette implantation..."

Jacques Audureau, président du groupe Vensys (Beaupuy à La Roche)

Nous devons créer une nouvelle unité de production dans la continuité de l'entreprise Hydrokit qui existe à la Ribotière... En 1999, les subventions étaient très intéressantes dans le canton de La Roche et nous avons donc choisi d'intégrer le vendéopôle de Beaupuy, très proche de notre autre usine et très bien mise en valeur. L'accès pour les 90 personnes qui viennent travailler ici tous les jours est idéal



car nous nous trouvons sur la quatre voies et à deux pas de La Roche. Ils bénéficient en plus d'un cadre superbe : si nous n'avons pas été propriétaires, nous n'en aurions peut être pas fait autant que le syndicat de gestion du parc !"

Jean-Louis Bauvois, directeur de concession Peugeot (en cours d'implantation sur le vendéopôle du Haut-Bocage aux Herbiers)

Actuellement, nous avons une concession à Montaigu qui nous permet de rayonner sur le nord de la Vendée et le sud de l'agglomération nantaise. Cela faisait trois années que nous cherchions le terrain idéal pour implanter un nouveau site aux Herbiers et avoir ainsi une ouverture sur tout l'est vendéen. Vendée Expansion nous a trouvé la perle rare : la situation du vendéopôle du haut bocage, proche des Herbiers et à la sortie de l'autoroute, est stratégique. On ne pouvait pas rêver mieux !"



Daniel Dessaint, PDG de Vendée Production (Vendée Centre à Bournezeau)



Nous avons deux sites en France et nous souhaitons nous implanter dans l'ouest. Nous avons choisi Bournezeau parce que c'est le parc d'activités le mieux placé de la façade Atlantique et que le suivi de nos dossiers par les élus et les membres de Vendée Expansion était parfait. On se sentait attendu ! Nous fabriquons des produits frais (salades, crêpes...) qui doivent être rapidement livrés dans les points de vente. De Bournezeau, nos camions peuvent se rendre en une demi-journée à Rouen ou à Biarritz grâce à l'A83. Enfin, je trouve que les Vendéens ont vraiment une bonne mentalité. Dans notre entreprise d'Aix, on se demande chaque matin combien seront absents. En Vendée, depuis que nous sommes implantés, nous avons gardé tout notre personnel. Nous recruterons d'ailleurs encore douze personnes à partir de mai."

Charles-Emmanuel Berc, PDG d'EOS Center (Sud Vendée à Fontenay)

Nous avons décidé de nous implanter en Vendée et il nous fallait un bâtiment neuf correspondant parfaitement à notre activité. Nous nous sommes orientés vers le vendéopôle du Sud Vendée très accessible et proche de Fontenay. Comme nous étions les premiers à arriver sur ce nouveau vendéopôle, nous avons choisi notre emplacement. Pour moi, ce sont les hommes - les élus comme les personnes de Vendée Expansion - qui ont joué le plus dans ce choix. A partir de février, nous recruterons quatre-vingt personnes pour notre nouvelle entreprise. Actuellement, on réfléchit à de nouvelles implantations : si la Vendée en fait partie, c'est sûr, on se tournera d'abord vers les autres vendéopôles."



Une réussite qui séduit les autres départements

Le succès des vendéopôles intéresse de plus en plus les autres départements. Après le passage des élus de Charente, du Morbihan et des Côtes d'Armor, c'est une délégation du Conseil Général du Maine et Loire qui a été accueillie en Vendée le mardi 6 décembre. Au cours de leur visite, les deux vice-présidents, Gérard Delaunay et Michel Mignard, ont pu découvrir Ponroy Santé et le vendéopôle Vendée Sud Loire de Boufféré. Déjà, ils imaginaient comment mettre en place de tels parcs d'activités sur leur département. "Les vendéopôles se basent sur un concept original car aucun secteur géographique n'est oublié : il y a une véritable osmose entre les cantons et les Communautés de communes. Ce constat est intéressant et stimulant même si chez nous, nous devons tenir compte d'un découpage administratif différent", note Gérard Delaunay. "Par ailleurs, nous sommes sensibles au souci environnemental omniprésent sur les vendéopôles" ajoutait-il. Conquis, les membres de la délégation ont souligné que ce déplacement en Vendée était le premier d'une longue série, rappelant ainsi que les vendéopôles font pour eux figure d'exemple. Ils ont d'ailleurs été tout aussi séduits par le gros travail entrepris par la Vendée pour améliorer et rénover le réseau routier, autre élément majeur lié au succès des vendéopôles. Les élus du Maine et Loire ont enfin rappelé leur volonté de suivre l'exemple de la Vendée, en devenant le deuxième département 100% couvert par le Haut Débit.

